

LE RÔLE D'UNE DÉCHÈTERIE

Une déchèterie est un espace aménagé, gardienné, clôturé et ouvert à des périodes régulières. Vous pouvez y déposer les déchets ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature.

Ce sont les usagers qui trient préalablement leurs déchets afin de permettre leur recyclage ou leur valorisation via des filières respectueuses de l'environnement et de la santé, en conformité avec la réglementation.

Règles de bonne conduite pour l'accès à la déchèterie

- L'accès à la déchèterie est gratuit et réservé aux particuliers résidant à Sainte-Anne et les petits artisans/commerçants de la commune sous certaines conditions.
- Les enfants présents sont sous la responsabilité de leurs parents et ne doivent pas circuler sur le site de la déchèterie.
- L'accès à la déchèterie est limité aux véhicules de tourisme.

LES CONDITIONS DE DÉPÔT

- Le volume maximum de déchets accepté est 1m³ par jour (tous déchets confondus) et par foyer
- La nature des déchets déposés doit être connue de l'usager
- la déchèterie est conçue afin que vous y apportiez vos déchets et les déposiez vous-mêmes dans les bennes depuis votre véhicule. Par conséquent, vous devez respecter les règles de circulation, les consignes affichées et les instructions du gardien.
- Le site est laissé propre en utilisant les outils mis à disposition du public
- Il est interdit de descendre dans les conteneurs.
- Il est interdit de récupérer des déchets dans les conteneurs.
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool sur le site.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



- **DÉCHETS VERTS OU VÉGÉTAUX**
Ex : meubles en bois, branchages, planches de bois, etc...



- **FERRAILLE**
Ex : meubles métalliques, cadres de vélo, étendoirs, etc...



- **CARTONS D'EMBALLAGE**



- **GRAVATS, DÉCHETS INERTES**
Ex : parpaings, pierres, etc...



- **ENCOMBRANTS NON MÉTALLIQUES**
Ex : matelas, canapés, etc...



- **CARTOUCHES D'ENCRE**



- **DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)**
Ex : lave-linge, cuisinières, écrans, ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, etc...



- **HUILES DE VIDANGE OU DE FRITURE**



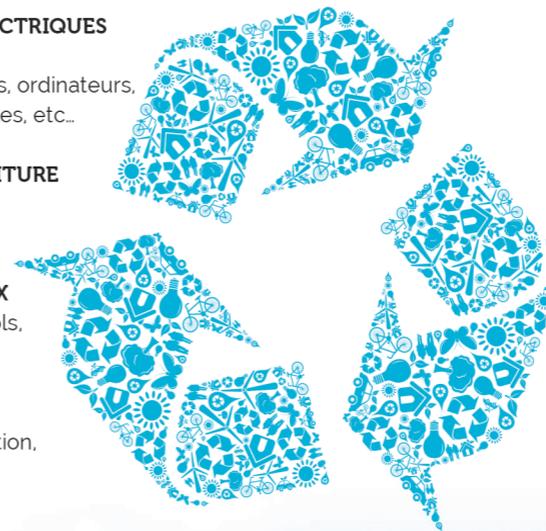
- **DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX**
Ex : déchets de peinture, aérosols, bidons plastiques, etc...



- **LAMPES**
Ex : lampes à basse consommation, lampe à led, néons, etc...



- **PILES ET PETITES BATTERIES**



LES DÉCHETS REFUSÉS

ATTENTION !
Tout n'est pas accepté en déchèterie.

Sont totalement exclus :

- **Vaisselle**
- **Lampe à incandescence (à filaments)**
- **Amiante libre, tôles en amiante et amiante ciment**
- **Bouteilles de gaz, extincteurs**
- **Déchets radioactifs, inflammables, explosifs et toxiques**
- **Pneus**
- **Déchets médicaux ou pharmaceutiques (médicaments, seringues...)**
- **Epaves de véhicules (VHU) et les pièces détachées**
- **Cadavres d'animaux**
- **Ordures ménagères**
- **Déchets putrescibles (fruits et légumes hormis les déchets verts)**
- **Déchets industriels spéciaux**